

Projet Eolien « Les moulins de Mery » _Retombées fiscales estimées/an sur les collectivités

Il est important de noter que les calculs se basent sur des hypothèses et des données valables à un moment donné et qui peuvent évoluer indépendamment de la volonté de la société (loi finance et délibérations de collectivités).

Sources :

- <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp/flux.ex>
- <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/795-PGP.html/identifiant%3DBOI-TFP-IFER-10-20260225>

Taxes estimées / an	Commune	EPCI	Département
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13 700 €	0 €	-
Cotisation foncière des entreprises	0 €	6 900 €	-
Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	52 200 €	121 700 €	74 500 €
Total	65 900 €	128 600 €	74 500 €

